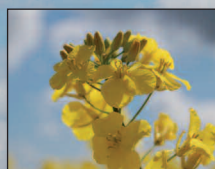
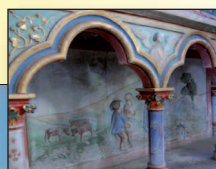


Parlons



d'avenir



Le Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais,  
c'est d'abord tout un art de vivre à préserver,  
à partager et à transmettre.



éditorial



Ce 3<sup>e</sup> numéro du journal du SCoT ouvre une dernière étape d'information liée à la présentation du Document d'Orientations Générales (DOG).

Ce document a été amplement discuté, débattu et retravaillé. Il constitue l'aboutissement d'un processus étalé sur 3 années, ponctué par plus d'une trentaine de réunions (en comité technique et de pilotage, en comité syndical, en bureau, avec les élus intercommunaux, en réunions publiques...).

L'élaboration de notre SCoT a donc été l'occasion de nombreux échanges et d'efforts de concertation sans précédent. Le résultat aujourd'hui est la traduction de nos objectifs partagés pour anticiper l'avenir du territoire par un développement harmonieux, cohérent et équilibré.

L'élaboration de notre SCoT a donc été l'occasion de nombreux échanges et d'efforts de concertation sans précédent. Le résultat aujourd'hui est la traduction de nos objectifs partagés pour anticiper l'avenir du territoire par un développement harmonieux, cohérent et équilibré.

Monique Bévière, Présidente du Pays

## Les étapes du SCoT

**2005 :**

Publication du périmètre du SCoT

**2007-2008 :**

Diagnostic de territoire

**2008-2009 :**

Elaboration du Projet d'Aménagement et de Développement durable

**2009-2010 :**

Réalisation du Document d'Orientations Générales

Consultation des personnes publiques associées

## Sommaire

**Pages 2 et 3 :**

Aux portes de l'Ile de France, jouer la carte d'un développement maîtrisé et d'un environnement préservé.

**Page 4 :**

Notre capital environnement doit être protégé et valorisé

**Contacts :**

Pays Beauce Gâtinais  
en Pithiverais

16, avenue de la République  
45300 Pithiviers - Tel : 02 38 30 64 02  
www.pays-du-pithiverais.fr



# Les enjeux

## Aux portes de l'Ile-de-France, veut jouer la carte d'un développement,

Comment passer d'un développement démographique et résidentiel à un développement  
C'est la question à laquelle le SCoT  
Le Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais connaît maintenant ses atouts



### Renouveler l'activité économique sur l'ensemble du territoire pour favoriser un rapprochement habitat-emploi

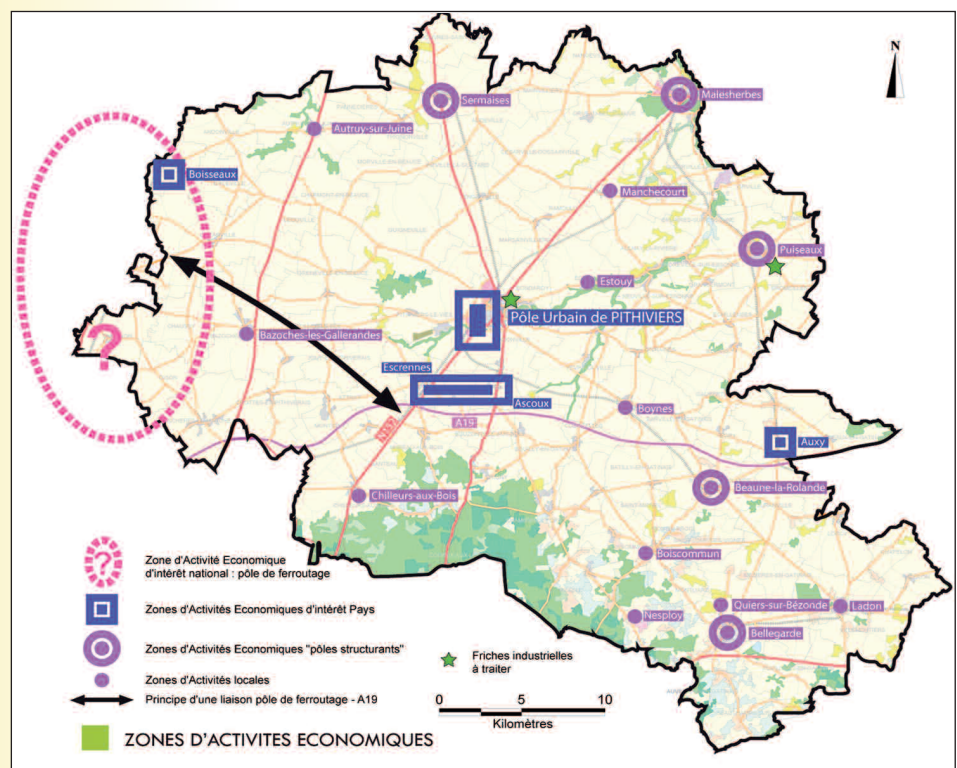
L'industrie et l'agriculture existantes créant moins d'emplois que par le passé, il faut renouveler et relancer l'activité économique. En permettant à ce développement économique d'irriguer l'ensemble du territoire (les pôles locaux et les zones majeures), le SCoT vise à rapprocher les lieux d'emploi, d'habitation, d'équipements et de commerces... Le SCoT anticipe également l'installation d'un éventuel pôle de ferroutage à l'ouest du Pays, ce qui stimulerait les besoins en terrains, en logement et en équipements dans ce secteur.

### Redynamiser l'agriculture

Les cultures céréalières et betteravières restent des secteurs solides de l'économie locale avec 25 % des emplois directs et induits. Le SCoT préconise de « sécuriser » les exploitations, d'éviter leur démantèlement et de maintenir des espaces vastes et homogènes. Il convient d'éviter l'urbanisation dispersée consommatrice de foncier et l'enclavement des parcelles.

### Un potentiel de développement économique réel renforcé par l'ouverture de l'A19

La redynamisation du Pays s'appuiera sur les activités liées à l'A19, sur le maintien et le développement du tissu économique existant et enfin sur l'aménagement de nouvelles zones d'activités.



### Développer des commerces et des services de proximité

Compte tenu de l'accroissement démographique attendu mais aussi du vieillissement de la population sur l'ensemble du territoire, les besoins en services ne vont cesser de croître. Entre l'offre centrale du pôle de Pithiviers et celle des autres pôles urbains, le SCoT permet de trouver l'équilibre nécessaire.

de demain



## Le Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais maîtrisé et d'un environnement préservé

durable et équilibré sur un plan social, économique et environnemental ?

a l'ambition d'offrir une réponse pertinente.

et ses handicaps, il se donne les moyens de piloter son développement territorial.

### Protéger et valoriser la diversité des paysages et du patrimoine

Le Pays offre une remarquable diversité de bâtiments, de milieux et de paysages : ainsi, on y rencontre au nord et à l'ouest les grandes plaines céréalières de la Beauce, à l'est le Gâtinais, ses rivières et son paysage bocager, enfin au sud, l'orée de la forêt d'Orléans.

Un tel potentiel ouvre sur le plan du tourisme et des loisirs de vastes pistes de développement. La gestion durable de ce patrimoine naturel permettra la sauvegarde de la biodiversité



### Mettre en place une politique de logement adaptée

Le Pays doit se préparer à accueillir 1% de population supplémentaire par an. Pour autant, il a la volonté d'économiser l'espace, de maîtriser l'étalement urbain et de limiter les déplacements.

Il s'agit donc d'intensifier l'effort de construction tout en privilégiant l'habitat sur les pôles les mieux équipés et en densifiant le tissu urbain.



### Favoriser la mobilité

Une liaison ferrée performante reliant Malesherbes-Pithiviers-Orléans demeure un objectif stratégique soutenu par le SCOT. Développer les transports en commun va de pair avec la réflexion sur les aménagements à envisager du fait de l'ouverture de l'A19 et de l'évolution du trafic local.





**Notre capital  
environnement  
doit être protégé  
et valorisé**



## Valoriser le fort potentiel énergétique du territoire

Sur le territoire du SCoT, la ressource en bois ainsi que le potentiel éolien sont importants. Le bois, facteur de développement local et de diversification agricole, est une énergie qui mérite d'être valorisée. La prise en compte des aspects énergétiques dans les constructions nouvelles et les réhabilitations constitue un gisement d'économies d'énergie primordial à ne pas négliger.



## Poursuivre la protection de la nappe de Beauce, des rivières et des milieux associés

Le SCoT se doit d'être compatible avec les objectifs définis par le Schéma de Gestion et d'Aménagement des Eaux (SAGE) de la Nappe de Beauce. Il doit donc intégrer différents enjeux : rechercher un équilibre durable entre la protection des milieux aquatiques et la satisfaction des usages, en particulier l'alimentation en eau potable de qualité et atteindre les objectifs de bon état des masses d'eau du territoire.



## Maîtriser la gestion des déchets

En amont, il s'agit de développer le tri sélectif et d'intensifier les actions de sensibilisation auprès de la population. Ensuite, un effort important devra être fait pour la création de nouvelles filières de valorisation des déchets (compostage, production d'énergie).

Le SCoT préconise de réaliser, de développer ou de maintenir une déchetterie au gabarit adapté dans chaque communauté de communes.

